Santé mentale

2023/2074(INI) - 20/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adopté un rapport d'initiative de Sara CERDAS (S&D, PT) sur la santé mentale.

Selon les députés, chacun peut être confronté à différents facteurs de stress mental et de risque à différentes étapes de sa vie, ce qui peut accroître le risque de troubles mentaux plus graves, voire chroniques. La santé mentale et le bien-être sont déterminés par une combinaison de facteurs socio-économiques, environnementaux, biologiques et génétiques.

Travail et lieu de travail

La Commission est invitée à proposer une **initiative législative**, en consultation avec les partenaires sociaux, sur la gestion des risques psychosociaux et du bien-être au travail, y compris en ligne, afin de prévenir efficacement les risques psychosociaux sur le lieu de travail, de former les cadres et les travailleurs, d'évaluer périodiquement les progrès accomplis et d'améliorer l'environnement de travail. Le rapport invite en outre la Commission à adopter des lignes directrices pour favoriser l'accès et le retour au travail des personnes souffrant de troubles de la santé mentale, y compris des pratiques de travail plus flexibles.

Il est recommandé aux États membres d'introduire des mesures visant à fournir des pratiques de travail flexibles qui soutiennent les employés souffrant de maladies, de douleurs physiques ou émotionnelles, de stress ou d'autres crises de santé.

Personnes âgées

Les députés notent avec inquiétude que, dans le contexte d'une société vieillissante, les risques de troubles mentaux chez les personnes âgées augmentent, notamment l'isolement et la stigmatisation, qui peuvent conduire à la maltraitance, à la négligence et à des difficultés à faire face à la dépression et à d'autres troubles. Le rapport note également avec inquiétude que les taux de suicide chez les personnes âgées sont élevés et estime qu'il est donc essentiel de promouvoir la **participation active** des personnes âgées à la vie de la communauté, un accès abordable et égal aux soins de santé, ainsi que des structures de soutien public, des soins de proximité et des infrastructures dotées de spécialistes de la santé mentale.

Les États membres sont invités à élaborer des **plans nationaux de lutte contre la démence** afin de développer le diagnostic précoce, le soutien et les soins aux adultes atteints de démence.

Professionnels de la santé mentale

Le rapport souligne la nécessité d'investir davantage dans les **services de santé publique** et de les doter d'un nombre suffisant de professionnels de la santé mentale. Les députés reconnaissent que la pénurie de personnel dans le domaine de la santé mentale compromet l'accessibilité des services de santé mentale. À cet égard, ils ont souligné la nécessité de disposer de professionnels mieux formés dans l'UE en garantissant des programmes de formation, de recyclage, de certification et de renforcement des capacités pour le personnel afin d'augmenter le nombre de professionnels qualifiés.

Diagnostic et intervention précoces

Les troubles de la santé mentale sont actuellement sous-diagnostiqués, mal diagnostiqués ou diagnostiqués tardivement dans l'UE, ce qui entraîne des conséquences individuelles et sociétales considérables, d'où la nécessité d'une attention urgente. Le rapport souligne l'importance d'un diagnostic et d'une intervention précoces pour les troubles de la santé mentale, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables de la société, car une intervention précoce est rentable et peut prévenir de mauvais résultats.

L'identification et le traitement précoces de la dépression et des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives sont essentiels pour réduire le taux de suicide d'un tiers d'ici à 2030, conformément à l'engagement pris par les États membres dans le cadre du plan d'action 2013-2030 de l'OMS pour la santé mentale et à la cible 3.4 des objectifs de développement durable.

Soutien et traitement en matière de santé mentale

Les députés ont souligné que les personnes souffrant de troubles mentaux et de handicaps psychosociaux ont le droit de recevoir un traitement et un soutien fondés sur des données probantes et adaptés à leurs besoins. L'intégration des services de soutien aux familles et aux aidants dans les modèles de prestation de services de santé mentale devrait être encouragée.

La santé mentale dans l'UE

Le rapport invite la Commission à élaborer une **stratégie européenne à long terme, globale et intégrée** en matière de santé mentale, axée en particulier sur les groupes les plus vulnérables de la société. La stratégie devrait se concentrer sur de nombreux domaines dans lesquels la santé mentale des jeunes peut être améliorée, en coordination avec l'Espace européen de l'éducation, en mettant l'accent sur le harcèlement et le cyber-harcèlement à l'école.

Soutien financier

Les députés considèrent que :

- un **financement suffisant** devrait être alloué pour répondre à l'ampleur du défi et que la santé mentale doit être davantage prise en compte dans les futurs programmes financiers tels que le programme EU4Health 2028-2034 et Horizon Europe;

- l'UE ne dispose pas d'un fonds direct pour la recherche et l'innovation en matière de santé mentale. La Commission est appelée à transformer les initiatives phares en actions concrètes avec un soutien financier adéquat pour les groupes vulnérables et à créer **une mission sur la santé mentale** dans le programme Horizon Europe et le futur programme dans le cadre financier pluriannuel 2028-2035.